

Faut-il plus d'un centre de protonthérapie en Belgique ?

Contexte

Côté flamand, un centre de protonthérapie devrait sortir de terre à Louvain en 2019. **Côté wallon**, le projet d'un centre à Charleroi peine à se concrétiser (voir ci-dessous). Mais a-t-on vraiment besoin de deux centres de ce type en Belgique ?

Non

■ Le rapport du KCE a étudié la question. Sur base des 230 patients dont le diagnostic demande une protonthérapie, un seul centre suffit en Belgique pour gérer la demande.

Julie Francart

Directrice adjointe de la Fondation
Registre du Cancer.

Qu'est-ce que la protonthérapie ?

Dans le cadre du traitement contre le cancer, la protonthérapie (ou hadronthérapie) est un type de radiothérapie qui utilise des protons ou des ions carbone. Sa particularité est d'agir de manière très ciblée et d'atteindre la lésion en endommageant nettement moins les tissus sains à côté. L'avantage est de limiter les effets secondaires dont le développement éventuel de cancers plus tard. Ce traitement est surtout utilisé pour des tumeurs près d'organes vitaux comme le cerveau ou la colonne vertébrale.

Quels sont les patients concernés et où vont-ils se soigner ?

Concernant la protonthérapie, les derniers chiffres fournis par l'Inami s'attachent à 2013 : 34 enfants (de 0 à 14 ans) et 194 adultes ont alors reçu un diagnostic demandant une protonthérapie. La Belgique ne possédant pas de centre de protonthérapie, ces personnes sont envoyées en Suisse, en Allemagne ou en France. Mais un centre se construit à Louvain qui pourra accueillir ses premiers patients début 2019. (NdLR : ce centre baptisé ParTICLE est le fruit d'une collaboration entre l'UZ Leuven et KU Leuven, les Cliniques universitaires Saint-Luc et UCL, UZ Gent, UZ Antwerpen et UZ Brussel; l'investissement de 45 millions d'euros est majoritairement d'origine privé).

Qui dirige les patients vers la protonthérapie et non vers la radiothérapie classique ?

“Le nombre d'indications tel que connu actuellement ne dépasse pas la capacité d'un appareil.”

Audrey Dorigo, porte-parole de la ministre fédérale de la Santé.

Le recours à la protonthérapie n'est pas applicable dans tous les cas et se limite à certaines indications, explique le cabinet de Maggie De Block à “La Libre Belgique”. Il n'y a donc qu'un nombre limité de patients belges par année qui nécessitent un tel traitement avec, pour conséquence, le fait que le nombre de centres possibles en Belgique doit être limité pour garder une certaine efficacité.

Quand une personne a un diagnostic de cancer, elle passe ensuite dans une consultation oncologique multidisciplinaire. Différents professionnels de la santé étudient son cas et choisissent un traitement. Si la protonthérapie est avancée, un groupe d'experts de l'Inami (qui assure le remboursement) doit confirmer la décision et orienter la personne vers un centre adéquat. Le traitement, assez onéreux, ne peut pas être délégué à la légèreté.

Sachant qu'un pays comme les Pays-Bas en possèdera deux et bientôt quatre, combien de centres de protonthérapie pourraient s'installer en Belgique ?

Il faut évaluer la demande pour déterminer l'offre que la Belgique doit mettre en place. A la demande de l'Inami, un rapport du Centre fédéral d'expertise des soins de santé (KCE) publié en 2015 (voir: Hadronthérapie chez l'enfant, mise à jour des données probantes concernant 15 cancers pédiatriques – https://kce.fgov.be/sites/default/files/atoms/files/KCE_235Bs_Hadrontherapie_Synthese.pdf) a évalué ce besoin en fonction des cas susceptibles de bénéficier de ce traitement. Sur base des 230 patients dont le diagnostic demande une protonthérapie, un seul centre suffit en Belgique pour gérer la demande. Ces patients qui répondent aux conditions d'accès ont la possibilité de bénéficier de remboursement. Si le nombre de cas avait été moindre (autour des 50), il aurait sans doute été plus intéressant pour la Belgique qui les accompagne financièrement de les envoyer dans un autre pays – comme actuellement – tout en veillant à la qualité du traitement et en se souciant du patient. A partir d'un certain nombre, il est préférable d'avoir un centre dans le pays.

Que pensez-vous du projet de créer un deuxième centre en Wallonie, davantage axé sur la recherche ?

Je ne peux pas vous répondre.

Le recours à ce type de traitement est-il appelé à se développer ?

Il reste des questions quant à l'efficacité de ce traitement. A l'heure actuelle, il n'existe pas encore de consensus. Il est difficile de réaliser des études cliniques sur les avantages de la protonthérapie contre ceux de la radiothérapie classique. Au niveau éthique, il n'est pas non plus évident de comparer une offre de protonthérapie

pour des enfants qui éviterait des effets secondaires et peut-être d'autres cancers avec d'autres enfants qui suivront une radiothérapie classique avec sans doute des effets secondaires.

Entretien : Thierry Boutte

Oui

■ Selon le rapport commandé en 2009 par le ministère de la Santé des Pays-Bas et le dernier rapport de la société de radiothérapie américaine, près de 6000 Belges pourraient bénéficier annuellement de la protonthérapie. Cela nécessiterait plus d'une salle.

Yves Jongen

Fondateur d'IBA, ingénieur.

La protonthérapie offre-t-elle des avantages sur la radiothérapie classique? Lesquels?

Les protons déposent leur énergie destructrice de façon plus ciblée dans le corps du patient. Il est ainsi possible de donner une plus grande dose de radiation dans la tumeur, et beaucoup moins de dose dans les tissus sains qui entourent la tumeur. En particulier, il n'y aura pas de dose en aval de la tumeur. C'est un avantage énorme dans toute une série de cancers où la tumeur est proche d'un organe critique sensible aux radiations. Dans le cas d'une femme qui a une tumeur au sein gauche, par exemple, il n'est souvent pas possible de la traiter avec la radiothérapie classique sans irradier son cœur, et il y a un risque de complications cardiaques. Il est par contre possible de la traiter avec la protonthérapie, qui est beaucoup plus ciblée, sans qu'aucune radiation n'atteigne son cœur, un organe critique.

Cette technologie pourrait être bénéfique à un certain nombre de patients en Belgique?

Cette question est précisément à l'origine de la divergence actuelle de points de vue sur la nécessité d'avoir plus d'un centre de protonthérapie en Belgique. Tout le monde est d'accord sur le fait que 0,6% des 32.000 patients belges annuellement traités en radiothérapie bénéficieraient très certainement de la protonthérapie. C'est ce qui ressort de l'avis du Centre fédéral d'expertise des soins de santé (KCE) émis en 2015. Cependant, pour mieux considérer cette question, il faudrait aussi prendre

en compte un rapport commandé en 2009 par le ministère de la Santé des Pays-Bas, à un groupe d'experts étrangers, ainsi que le rapport de cette année de l'ASTRO, la société de radiothérapie américaine. Ces deux rapports vont dans le même sens. Ils indiquent un consensus médical pour dire qu'il y a beaucoup plus d'1% des patients traités en radiothérapie qui bénéficieraient de la protonthérapie. On parle plutôt de 17%. Sur les 32.000 patients belges traités annuellement en radiothérapie, on arrive ainsi à près de 6.000 personnes.

Si l'on peut traiter 325 patients par an dans une salle de protonthérapie, il faudrait donc bien plus d'une salle pour prendre en charge toutes ces personnes?

Tout à fait.

Et selon vous, ce chiffre serait encore amené à évoluer?

Probablement. L'université de Pennsylvanie aux Etats-Unis, qui est l'un de nos clients, dispose d'un grand service de radiothérapie avec six salles outillées de la technologie classique et cinq salles de protonthérapie. Cette université réalise pour chaque patient une simulation de traitement comparatif pour lui offrir le traitement le plus adéquat. Et, actuellement, elle envoie grosso modo 40% de ses patients en protonthérapie.

Un centre de protonthérapie verra le jour prochainement à Louvain. Il y a aussi le projet d'un autre centre de protonthérapie en Wallonie, et ce dernier serait davantage destiné à la recherche. Pourriez-vous nous en dire plus?

IBA est le leader mondial en protonthérapie. Nous avons besoin de l'accès à des centres de protonthérapie pour essayer de nouvelles fonctionnalités de nos systèmes. Pour l'instant, nous envoyons nos ingénieurs dans des pays étrangers, souvent aux Etats-Unis, pour faire des essais sur les installations de nos clients. Mais disposer d'un centre en Wallonie, ce serait très intéressant. En outre, il y a aussi toute une série de questions scientifiques et médicales relatives à la protonthérapie, qu'il reste à élucider. Notamment la question de l'efficacité biologique relative des rayonnements. Il est ainsi nécessaire de se livrer à des études radiobiologiques. Les plus grandes universités francophones du pays (ULB, ULG, UMONS, UNAMUR et, dernièrement, l'UCL) ont marqué leur intérêt pour ces programmes de recherches.

C'est pourquoi une partie du budget nécessaire au projet d'un centre de protonthérapie à Charleroi provient de la Région wallonne?

Oui, ce sont des budgets alloués à la recherche industrielle et à la recherche universitaire.

Des recherches dans l'intérêt du patient?

Tout à fait.

Entretien : Baptiste Ercicum

De multiples contretemps

2012. Les premiers débats autour du projet de centre de protonthérapie wallon concernent sa localisation. D'abord envisagé à Louvain-la-Neuve, ce centre est ensuite prévu à Ottignies, puis Namur et enfin à Charleroi.

Juin 2017. La société américaine Varian conteste devant la justice l'attribution du marché carolo à la société louvaniste IBA.

Septembre 2017. Selon des voix universitaires et IBA, le récent scandale au sein de l'ISPPC (l'Intercommunale de santé publique du pays de Charleroi) bloque l'avancement du projet carolo.